



RESEARCH

Quand la francophonie critique tient salon. Retour sur une indignation collective

Jérôme David

Université de Genève, CH

Jerome.David@unige.ch

Une tribune collective parue dans la presse française en janvier 2019 met au jour les tensions internes à la « francophonie critique ». Le statut conféré à la langue française s’y révèle incompatible avec la prise en compte de toute diglossie, sociale ou littéraire. Plus encore, la défense du français y mobilise des convictions opposées, relançant d’autant la question de la « francophonie » et de son étude.

Mots-clefs: Francophonie; salon du livre; Chamoiseau; Deguy; monolinguisme; diglossie; code-switching

A text recently published in a French newspaper and signed by more than a hundred writers and intellectuals brings to light some of the tensions within critical debates on “francophonie”. The status the article confers on the French language appears to be incompatible with any consideration of diglossia, be it social or literary. Moreover, this collective defence of the French language mobilises opposing beliefs in a problematic manner, thus prompting us to reconsider the very notion of “francophonie”.

Keywords: Francophonie; salon du livre; Chamoiseau; Deguy; monolingualism; diglossia; code-switching

Une tribune collective récemment parue dans la presse française (Agamben et al., 2019) met au jour les tensions internes à la « francophonie critique », aussi bien intellectuelle que savante. Le statut conféré à la langue française s’y révèle incompatible avec la prise en compte de toute diglossie, sociale ou littéraire. Plus encore, la défense du français y mobilise des convictions opposées dans une sorte de coalition improvisée, confuse et donc problématique. Ces monolinguismes tacites – et concurrents – relancent la question de la « francophonie » et de son étude, en même temps qu’ils soulèvent le problème délicat de leur pertinence pour l’interprétation des œuvres littéraires contemporaines.

Une indignation confuse

Le 26 janvier 2019, près de 120 auteurs ont signé une tribune dans le quotidien français *Le Monde* pour exprimer leur indignation à l’approche du salon *Livre Paris*. Ils reprochent aux organisateurs de la manifestation d’avoir utilisé des termes anglais pour désigner des secteurs de l’édition et des lieux spécifiques de la foire (littérature *young adult* ou *bookroom*, par exemple). À les en croire, il s’agirait d’une forme inadmissible de « délinquance culturelle » : une résignation face à l’hégémonie croissante de l’anglais ; un assujettissement à la langue du commerce mondialisé ; une faute de goût.

L’affaire serait plaisante, si le texte ne mobilisait pas des références très problématiques et une conception de la nation tout à fait discutable. La substitution supposée de l’anglais au français « à la vitesse d’un mot par jour » autorise en effet, à leurs yeux, les signataires à user d’une expression aussi fortement connotée que celle de « grand remplacement » – aussi indissociablement liée à la théorie défendue par Renaud Camus et qui donne son titre à l’un de ses ouvrages paru en 2011. Certes, le « grand remplacement » évoqué dans

la tribune et présenté comme le « seul véritable et indéniable » est d'ordre *linguistique* — à la différence du « grand remplacement » social, ethnique et religieux prophétisé par l'extrême-droite française. Il n'en demeure pas moins que l'allusion, ici, ne réfute pas l'usage habituel de l'expression et s'en arroge bon gré mal gré les connotations identitaires.

Le corollaire que lui associent généralement les conspirationnistes islamophobes n'est pas non plus absent de ce texte : « Nous disons à ceux qui collaborent activement à ce remplacement [de l'anglais par le français] qu'ils commettent, à leur insu ou délibérément, une atteinte grave à une culture et à une pensée plus que millénaires, et que partagent près de 300 millions de francophones. » Ne pas lutter contre le « grand remplacement », ne pas même y croire, c'est — délibérément ou « à son insu » — être un « collaborateur ». Le spectre du régime de Vichy vient dramatiser l'exigence de vigilance contemporaine dans un saugrenu rappel du passé. Il y a quelque incohérence, en effet, à défendre le « génie » du français menacé dans sa pureté organique en prenant implicitement comme *repoussoir* la fantasmagorie aryenne du régime nazi. La loi de Godwin (Godwin, 1994) — ou *reductio ad Hitlerum* — se vérifie après cinq paragraphes seulement, dans la même interversion incongrue qui permet aux admirateurs du IIIe Reich de se déclarer aujourd'hui victimes du fascisme de la bien-pensance.

Certains des intellectuels ou des écrivains qui ont signé ce texte ne partagent pas ces idées, on le sait par leurs autres déclarations publiques. Alors pourquoi retrouve-t-on leur nom au bas de cette tribune ? Il leur a sans doute tenu à cœur de déclarer une fois encore leur attachement à la langue française et d'en appeler au « ministre de l'éducation », apostrophé en conclusion, afin qu'il se préoccupe de la transmission rigoureuse d'un tel trésor culturel. Je doute cependant que tous les signataires se reconnaissent dans les non-dits des tendancieuses allusions en série que je viens de pointer. La défense de la langue française aurait mérité de s'illustrer dans un plus juste emploi des mots de notre époque. Par-delà l'anecdote, toutefois, il y a matière à réflexion — et peut-être même à théorie.

La langue assiégée : front commun et guerre civile

La défense de la langue française réunit dans cette tribune, sous couvert d'unanimité, deux diagnostics distincts des menaces qui pèsent sur son usage — et dont un seul pourtant est compatible avec les mots d'ordre de l'extrême-droite. L'indignation peut se réclamer de la nation, ou alors de la langue elle-même ; elle est, en somme, nationaliste *ou* linguistique, idéologique *ou* poétique. La francophonie, dans l'un ou l'autre cas, prend des reliefs singulièrement différents. Il en va de même de la littérature.

Lorsque la langue se confond avec une culture nationale que l'on crédite d'un « génie » et d'un peuple, elle mérite, au même titre que le territoire, d'être préservée de toute invasion étrangère. La communauté qu'elle incarne et déclare dans chacun de ses « bons usages » doit demeurer fidèle à elle-même, à ses « racines ». Le plus souvent, toutefois — comme le démontre aujourd'hui encore le succès des thèses de Carl Schmitt (1992), qui assimilent le politique à une distinction entre le partisan et l'étranger — la définition de la nation est antagonique : le passé n'y suffit pas, ni la communion ; il faut un ennemi commun pour consolider le sentiment d'appartenance.

L'extrême-droite n'a pas la prérogative de cette politique de l'identité. Toute idéologie qui constitue son « nous » contre un « eux » en participe. Mais lorsqu'on désigne la menace pesant sur le « nous » par l'expression du « grand remplacement », on engage inéluctablement, en 2019, une acception « patriote » — en un sens xénophobe, voire islamophobe, du terme — de la nation dont on défend la langue.

L'ennemi *linguistique* du français pourrait être l'arabe, l'hébreu ou le corse, que sais-je ?, mais il se trouve dans cette tribune assimilé à l'anglais. Pour une raison simple, selon moi : l'anglais, identifié à la mondialisation, fournit une justification supplémentaire — d'extrême-gauche, cette fois — à la fétichisation culturelle de la langue. Ce dont il faut protéger le français, ce n'est alors plus l'islam, mais le néo-libéralisme, l'hégémonie de l'échange marchand, la dominante communicationnelle du langage. Lorsque cette critique n'est qu'un exercice mondain de la part d'écrivains qui courent les prix littéraires et les salons du livre pour devenir eux-mêmes aussi rares que l'or ou le pétrole, le qualificatif d'« extrême-gauche » n'engage bien évidemment plus un ensemble de convictions ; il résume une posture de lucidité rebelle propice à la séduction de certaines franges du lectorat.

Cette tribune est confuse, précisément parce qu'elle pointe deux ennemis *distincts* de la langue française — dont l'identification engage deux référentiels critiques très éloignés : la dénonciation de la place prise par l'islam en France et la dénonciation de la mondialisation néo-libérale.

Mais il y a plus encore : la critique des anglicismes du salon *Livre Paris* peut se faire au nom d'ennemis *intérieurs* à la langue française elle-même. L'anglais stigmatisé n'y représente plus une culture menaçante, un envahisseur massif, mais une gamme d'emplois linguistiques qui ont aussi des équivalents en français. Ce

qu'il s'agit de défendre dans la langue ne tient pas à une identité, mais à une exigence ; non pas expression d'une communauté, mais espace d'exploration de soi, d'autrui et du monde — ce soi fût-il apatride, et cet autrui moi-même. La guerre de tranchées, le front commun, le cède aux barricades, à la guerre civile.

Michel Deguy fait partie des signataires de cette tribune. Il figurait également au sommaire d'un ouvrage publié il y a moins de dix ans pour défendre et illustrer la langue française (Deguy, 2013: 17–22). Il s'en prenait alors au « *pidgin* de la communication » mondialisée en distinguant minutieusement « l'anglais de Wall Street » — dans un clin d'œil aussi à une école de langues qui tapisse l'espace public de ses désopilantes publicités — et « l'anglais de Shakespeare » (2013: 21). Pas de « grand remplacement » envisageable dans cette dénonciation-là, mais une attention vigilante portée au découplage interne des langues, à leur différenciation sociale en usages toujours plus distincts, incompatibles et hiérarchisés.

Et Deguy s'en prenait aussi, en miroir, au « français tel qu'on le gâche » (2013: 20) : « le calembourage de journalisme a pris le relais du mot *d'esprit*, de l'*agudezza* ; et *Le Canard enchaîné* et *Libération* montrent l'exemple, entraînant la langue dans la « catastrophe » de l'*emboutissement*, et tous les procédés équivalents à la « surimpression » et à la « compression », procédés où se plaisent tant d'autres arts ou d'autres savoir-faire (technos) [...] la néologisation désopilante, la dysgraphie » (2013: 20). Et de conclure : « Appelons ça le gâchis : gâcher la langue en touillant-collant « à peu près » des débris de clichés mnémotechniques de masse... est-ce que c'est ça qui fait «tenir ensemble» un peuple de presque homophones ? »

L'ennemi de la langue française n'est pas l'anglais, ici, mais une manière de s'exprimer qui s'illustre aussi bien en français qu'en anglais. Cet « à peu près » est de même nature que le « psittacisme » dont certains historiens, comme Marc Bloch et Lucien Febvre, tentaient dès les années 1930 de conjurer la menace dans leur écriture (voir par exemple Febvre, 1943). Le péril est davantage intellectuel que culturel ; il attente à l'intelligence du locuteur plutôt qu'à son identité nationale. Il préfigure peut-être une docilité du jugement dont les précédents furent terribles. Le français ne se parle pas « bien », en l'occurrence, *contre* d'autres langues, mais contre la tentation de la formule toute faite, de la généralité creuse et du raccourci commode.

La défense du français, dans cette seule tribune, se nourrit en somme de trois justifications : se préserver de l'invasion étrangère ; ne pas soumettre l'ensemble des échanges humains aux lois du marché ; valoriser l'effort linguistique qui fait d'un locuteur le sujet véritable de son discours. Ces trois ordres de raisons ne se complètent pas plus qu'ils ne se confondent. C'est même l'inverse. Il faut choisir : préoccupation identitaire ; humanisme critique ; exigence intellectuelle ou poétique. Sur l'importance du cadre national (et, en creux, du cosmopolitisme), la définition de la langue française (et sa porosité aux autres langues et dialectes) ou sur la littérature (comme expression du « génie » d'un peuple, comme résultante d'échanges entre cultures artistiques ou comme expression singulière d'une manière d'être au monde), ces trois justifications engagent des présupposés différents, parfois diamétralement opposés. Elles dessinent trois francophonies distinctes et *exclusives*.

Une philosophie monolingue du langage

Revenons au texte de la tribune. La dénonciation s'y nourrit non seulement d'un discours xénophobe avéré ; elle le déploie aussi à l'échelle d'un strict monolinguisme. Si l'anglais semble une telle menace pour ses signataires, c'est parce qu'ils stipulent que les langues ne devraient pas se mélanger ; et que, si elles le font, c'est à leur détriment. Il n'y a, selon eux, que confusion dans les contacts — et nivellement des capacités expressives de la langue lorsque les francophones emploient des termes étrangers en français.

Ce recroquevillement monolingue mobilise plusieurs évidences discutables, à commencer par cette idée selon laquelle l'anglais serait *en concurrence* avec le français. Ce postulat ne va pas de soi : il y a concurrence entre deux langues si l'on imagine que toute expression, dans l'une, est susceptible de trouver un équivalent exact dans l'autre. Il s'agit d'une philosophie réaliste du langage, dans laquelle les mots font référence à des éléments du monde qui leur préexistent et leur sont soustraits, si bien que des termes appartenant à des langues différentes désigneront la « même » chose avec plus ou moins de justesse (neige, *snow*, *Schnee*, etc.). Le champ d'expérience d'une langue donnée, si cette langue est riche d'une longue tradition d'usages rigoureux, y embrasse l'ensemble de ce qui peut être perçu, dit et pensé de significatif par les êtres humains. Un monolinguisme peut prétendre y épuiser la désignation du monde.

Aussitôt, par contre, que l'on conçoit une opacité des langues, dans le sillage d'Edouard Glissant (1996), ou l'existence d'intraduisibles, pour reprendre le concept de Barbara Cassin (2004), on adopte une autre philosophie du langage ; et l'idée même d'un « remplacement » perd de sa pertinence.

Si la « littérature *young adult* » peut alors *justement* ne pas avoir de traduction satisfaisante, et devoir être employée telle quelle même en français, c'est parce qu'elle est jugée indissociable d'un contexte éditorial éminemment anglo-saxon. Traduire cette désignation consisterait, paradoxalement, à accueillir une idée de

la littérature née du succès de *Harry Potter*, en faisant comme si elle avait sa place toute trouvée en France. On peut saluer la saga de J.K. Rowling et son effet bénéfique sur les jeunes lecteurs — tout en gardant à l'esprit que sa diffusion mondiale n'est pas le strict résultat d'une appétence *universelle* de l'être humain pour les récits d'initiation à la magie (une chose du monde que le langage viendrait désigner en un second temps seulement), mais le produit d'un secteur globalisé de l'édition qui a orchestré la multiplication des publics à des fins commerciales. Rien de tout cela n'enlève quoi que ce soit à l'œuvre elle-même. Mais la justification d'une traduction en français de la catégorie « *young adult* » se complique d'autant : retrouve-t-on, dans les diverses langues et cultures, un groupe de lecteurs caractérisé par son seul âge et dont les traits communs autoriseraient à penser que des mots différents puissent le désigner de la « même » manière (*young adult*, jeune adulte, *junge Erwachsene*, etc.) ?

Tout dépend de l'anthropologie à laquelle on adosse sa philosophie du langage. Si la nature prend le pas sur la culture, alors des structures profondes de l'entendement transcendent les distinctions linguistiques (ici, certains goûts de lecture à un certain âge). Si au contraire l'humanité ne se pense elle-même que dans des schèmes en grande partie langagiers, la traduction est un effort incessant — et jamais récompensé (« *young adult* » ne veut pas dire exactement la même chose que « jeune adulte »).

Faire salon : du baron d'Holbach à Reed Expositions

Lorsque, dans la perspective réaliste, la nature est de surcroît compartimentée en peuples dotés d'un « génie » propre, comme c'est le cas dans la tribune, la crainte de l'invasion prend très vite des dehors belliqueux. L'ennemi se confond ici avec le « colonialisme culturel accompagnant la mondialisation économique » — le linguistique embrayant soit sur une communauté culturelle, soit sur des pratiques commerciales. Un « impérialisme linguistique » contribue en effet, selon les signataires, à « vendre partout les mêmes produits ». Le mauvais usage de la langue sert une logique économique qui aurait des implications culturelles : mêmes objets, mêmes modes de vie.

Est-ce à dire qu'un salon du livre parisien à la signalétique française ouvrirait au contraire à la littérature francophone un lieu conforme à ses exigences ? C'est prendre le mot (français) pour la chose (mondialisée).

La forme même du salon du livre, telle qu'on la voit déclinée de Paris à Johannesburg et de Sao Paulo à Shanghai, n'est pas d'origine française. Elle a été élaborée à Francfort au cours des années 1970–1980 et généralisée sur tous les continents par l'intermédiaire d'un réseau très dense de managers généralement passés par l'Allemagne à un moment ou un autre de leur carrière (voir Sorá, 1998, et David, 2006). En franciser les slogans ne suffit pas à faire de cette configuration d'exposition particulière des écrivains et des éditeurs un endroit plus propice à la littérature francophone. Car les langues et les cultures s'y plient à une conception prédéfinie de la nationalité littéraire.

Faisons même un pas de plus : les polémiques médiatiques dont cette tribune est un énième exemple sont sans doute la variante la plus reconnaissable du « génie » français mis en scène lors de tels événements. Une nationalité littéraire alternativement illustrée par la promotion médiatique de râleurs, de nihilistes, de provocateurs ou de libertins — tandis que d'autres « nations » de ce monde éditorial globalisé représentent, dans cet écosystème fortement imprégné de marketing, l'engagement civique, la responsabilité éthique, la résistance démocratique, l'imagination débridée, le lyrisme débordant ou la mystique amoureuse. L'enchevêtrement de toutes les foires du livre organisées chaque année dans le monde dessine ainsi le plan d'une gigantesque exposition universelle des littératures, le rêve multi-site d'une classe transnationale de cols blancs (cadres des multinationales de l'édition, directeurs de foires du livre, agents littéraires, etc.) férue de clichés.

Le conglomérat Reed Expositions, qui organise Livre Paris, dirige aussi la London Book Fair. Il a supervisé durant plusieurs années la foire du livre pour enfants de Shanghai. Son activité à Paris inclut la Foire Internationale d'Art Contemporain, Parizza (le rendez-vous des professionnels de la restauration italienne) ou Sandwich & Snack Show.

On le voit, la « mondialisation économique » ne s'attache pas tant, dans sa forme-salon, à vendre les mêmes produits partout, qu'à les vendre partout de la même manière : en faisant payer des emplacements à des exposants qui rencontrent des professionnels susceptibles de devenir des partenaires commerciaux. Le grand public est une option marketing, une variable d'ajustement. Ce n'est pas la littérature francophone qui est en jeu dans ce dispositif, mais la littérature elle-même. La dénonciation du capitalisme culturel, lorsqu'elle fétichise sa dimension linguistique, se paie précisément de mots. L'indignation de la tribune, si elle devait régler les conduites, pousserait quiconque à ne plus mettre les pieds dans un salon du livre — que ce soit à Paris, Londres, Francfort ou Shanghai.

Le *code-switching* de la francophonie

Last but not least, les signataires s'interrogent en ces termes : « À Paris, dans un salon consacré au livre et accessoirement à la littérature, n'est-il plus possible de parler français ? » Le monolinguisme ne serait plus garanti dans la capitale du pays sans doute le plus francophone du monde. La diglossie menacerait jusque dans les lieux culturels les plus imprégnés de langue française.

La réponse de la tribune est sans ambiguïté : il devrait être possible, et même imposé, de parler français dans un salon du livre parisien. Pourquoi ? Parce qu'on parle français à Paris, et que la littérature francophone est elle aussi, par définition, de langue française. Un désir si monolingue se conquiert alors au détriment de deux diglossies possibles : une diglossie *sociale*, d'abord, qui prendrait acte du fait que l'anglais est massivement pratiqué par des employés parisiens dans les professions culturelles, voire une polyglossie ordinaire, dont n'importe quel flâneur parisien glane des aperçus dans certains quartiers où le wolof, le mandingue, l'arabe, le berbère ou le chinois se mêlent au français dans la moindre des interactions quotidiennes ; une diglossie *littéraire*, ensuite, dont le refus assigne aux écrivains d'être les Pythies de leur dieu monolingue avant de devenir des Immortels blâmant jusqu'au langage épique (Académie française, 2017) — assignation qui confond dans le même élan exigence poétique et localisme, grammaire et identité.

Il convient de rappeler cette double diglossie (sociale et littéraire) pour deux raisons : parce que, sur les 300 millions de francophones dont les signataires cherchent à faire valoir les droits linguistiques au salon du livre de Paris, au moins 250 millions passent d'une langue à l'autre tous les jours (Canut et Caubet, 2001) ; et parce que ce français à éclipse a ses propres écrivains. Patrick Chamoiseau, pour ne prendre que cet exemple, a ainsi été le maître d'œuvre d'éclipses durables et splendides dans ses premiers romans (1986, 1988, 1992) et dans ses réflexions sur la créolité (1989, 1997).

Si toutefois l'on écoute Chamoiseau aujourd'hui, il y avait jadis dans son écriture une assignation à la diglossie encore trop encombrante et peut-être même, contre toute attente, trop de monolinguisme non pas dans son style, mais dans son esthétique :

« De par mon équation personnelle, j'écris dans la langue de France mais je suis plus proche de n'importe quel hispanophone, anglophone, lusophone ou créolophone de la Grande Caraïbe que d'un écrivain français. Dans les flux relationnels du monde, la langue est devenue seconde en ce qui concerne les appartenances ou les fraternités. [...] La langue n'indique plus que des cheminements historiques, peut-être quelques solidarités, mais pas de famille ou de fraternité, encore moins une esthétique commune. [...] Nous allons vers un métalangage pour une métalittérature. De ce point de vue, certains grands cinéastes ont fait, eux aussi, de la métalittérature. [...] La langue utilisée par l'écrivain de maintenant est mise en présence de toutes les langues du monde, comme le disait Glissant — elle s'en émeut, elle les désire, elle s'inspire de l'imprévisible, de l'incertain, voire de l'impensable d'une conscience-monde active en chacun de nous, et encore plus chez les artistes. » (Chamoiseau, 2017)

« La langue est devenue seconde. » Cette formule d'un écrivain français né aux Antilles frapperait d'illégitimité les études littéraires francophones, si la mise en garde n'était tout d'abord amicale. Elle nous invite ainsi à reconsidérer posément la critique francophone, lorsqu'elle prend comme critère de sélection de ses corpus le seul usage du français dans une œuvre littéraire, et la francophonie critique, lorsqu'elle pourfend les impérialismes culturels tout en agrégeant 300 millions de locuteurs dans un monolinguisme discutable — ou lorsqu'elle intervient dans les foires transnationales tout en dénonçant le capitalisme néo-libéral.

L'intégrité de la langue française a des défenseurs aux convictions opposées. Et la « francophonie », on l'a vu, est passible de trois justifications au moins. Par ailleurs, les écrivains de langue française les plus novateurs et les plus réflexifs refusent désormais d'être jugés à l'aune de leur correction linguistique ou de leur métissage culturel. Peut-être même créent-ils aujourd'hui des œuvres que nous ne comprenons plus, ou pas encore, parce que nos catégories d'interprétation sont devenues obsolètes et sans véritable portée critique. Nous pouvons signer des tribunes sous le coup de l'émotion ; mais nous pouvons aussi nous encourager à être moins spontanés dans nos indignations, c'est-à-dire plus ambitieux.

Déclaration de conflit d'intérêts

L'auteur n'a aucun intérêt concurrentiel à déclarer.

Références

- Académie française.** (2017). « Déclaration sur l'écriture dite "inclusive" », 26 octobre.
- Agamben, G.,** et al. (2019). Dans un salon consacré au livre, et à la littérature française, n'est-il plus possible de parler français ? In *Le Monde*, 26 janvier 2019.
- Canut, C.,** et **Caubet, D.** (sous la dir.) (2001). *Comment les langues se mélangent, code-switching en Francophonie*. Paris : L'Harmattan.
- Cassin, B.** (sous la dir.) (2004). *Vocabulaire européen des philosophies. Dictionnaire des intraduisibles*. Paris : Seuil.
- Chamoiseau, P.** (1986). *Chronique des sept misères*. Paris : Gallimard.
- Chamoiseau, P.** (1988). *Solibo Magnifique*. Paris : Gallimard.
- Chamoiseau, P.** (1989). *Eloge de la Créolité*, en collaboration avec Jean Bernabé et Raphaël Confiant. Paris : Gallimard.
- Chamoiseau, P.** (1992). *Texaco*. Paris : Gallimard.
- Chamoiseau, P.** (1997). *Ecrire en pays dominé*. Paris : Gallimard.
- Chamoiseau, P.** (2017). Il n'y a plus d'ailleurs. Entretien. In *Ballast*, n° 6, printemps 2017.
- David, J.** (2006). Agents littéraires et foires internationales du livre : premiers jalons d'une recherche en cours. In *Études de lettres*, n° 1–2, pp. 81–97.
- Deguy, M.,** et al. (2013). *Défense et illustration de la langue française aujourd'hui*. Paris : Gallimard.
- Febvre, L.** (1943). Propos d'initiation. Vivre l'histoire. In *Mélanges d'histoire sociale*, 3, pp. 5–18. DOI: <https://doi.org/10.3406/ahess.1943.3073>
- Glissant, E.** (1996). *Introduction à une poétique du divers*. Paris : Gallimard.
- Godwin, M.** (1994). Meme, Counter-Meme. In *Wired*, 2, n° 10.
- Schmitt, C.** (1992). *La Notion de politique. Théorie du partisan*, trad. de l'allemand par M.-L. Steinhäuser. Paris [1^{ère} édition française, 1963].
- Sorá, G.** (1998). Francfort : la foire d'empoigne. In *Liber. Revue internationale des livres*, n° 34, pp. 2–3.

How to cite this article: David, J. (2019). Quand la francophonie critique tient salon. Retour sur une indignation collective. *Nordic Journal of Francophone Studies/Revue nordique des études francophones*, 2(1), pp. 32–37. DOI: <https://doi.org/10.16993/rnef.22>

Submitted: 20 February 2019 **Accepted:** 15 August 2019 **Published:** 26 August 2019

Copyright: © 2019 The Author(s). This is an open-access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution 4.0 International License (CC-BY 4.0), which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited. See <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>.



Nordic Journal of Francophone Studies/Revue nordique des études francophones
is a peer-reviewed open access journal published by Stockholm University Press.

OPEN ACCESS